

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée départementale tenue le 14 novembre 2019, à 13 h 30, au local 2002 du pavillon Pierre-Boucher.

AD-19-11-14-2.5 PROJET DE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE - UTILISATION DE LA BONIFICATION GRAND GROUPE AU DÉPARTEMENT

Le DGAAP demande aux départements de soumettre, avant le 31 décembre 2019, leur politique pour l'utilisation de la bonification grand groupe.

Pour information, un bilan des dépenses en vertu de la politique sera demandé chaque année aux départements. Tout surplus est récupéré en fin d'année académique, soit au 30 avril de chaque année.

Les membres du CX soumettent à l'assemblée le projet de politique suivant:

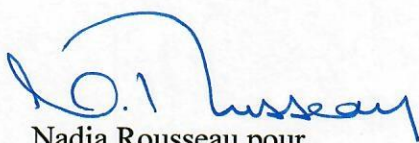
Les profs qui donnent des cours « grands groupes » sont prioritaires pour utiliser le montant généré par leur cours;

À la réception du courriel du DGAAP, le département demande au professeur son intention d'utiliser le montant pour embaucher un auxiliaire d'enseignement;

S'il ne compte pas embaucher d'auxiliaire d'enseignement, l'argent est rendu disponible aux autres professeurs; la priorité est donnée au professeur qui a le plus d'étudiants dans son groupe.

Sur proposition de Prof. Ghyslain Parent, appuyée par Prof. Claude Gendron, il est résolu de faire de cette proposition une politique départementale pour l'utilisation de la bonification grand groupe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Nadia Rousseau pour
Sonia El Euch
Directrice, Département des sciences de l'éducation